

## COMPTE-RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 2 AVRIL 2012

LE DEUX AVRIL DEUX MIL DOUZE à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur FORGEARD Robert, Maire.

Etaient présents : CRUCHET Jacky, BREBION Patrick, BOURNEUF Georges, COEURET Laurent, DROUET Dominique, LEBARBIER Christelle.

Etait absent excusé : DEROUIN Joël

Madame LEBARBIER Christelle a été élue Secrétaire.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2012

#### VOTE DES SUBVENTIONS A INSCRIRE AU BUDGET 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A voté les subventions à inscrire au budget 2012 de la commune :

- Ligue de Défense des Animaux 96.60 €
- Foyer Socio-éducatif de Bouloire 55 €
- L'ADAPT (l'Arche Saint Saturnin) 50 €
- Comice agricole du canton de Bouloire 147 €
- CF.BTP 90 €
- Collège de Bouloire élèves 6<sup>ème</sup> piscine 25.80 €

#### VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES

Afin de financer les travaux entrepris ou à venir, le Conseil Municipal décide de continuer à augmenter régulièrement les impôts locaux.

A cet effet, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Décide d'augmenter de 2.5 % les taxes directes locales pour l'année 2012, comme ci-dessous :

	taux de référence 2011	taux 2012 voté taux 2011 X 2,5 %
<b>taxe habitation</b>	20,15	20,65
<b>taxe foncière (bâti)</b>	16	16,40
<b>taxe foncière (non bâti)</b>	23,9	24,50
<b>cotisation foncière des entreprises</b>	17,03	17,46

Les taxes locales de la commune sont inférieures à la moyenne des communes de même taille. Cette révision des taxes ne remet pas en cause le vote du budget 2012 du 27 février.

## **SUIVI DES TRAVAUX**

La station est installée, la clôture est posée. Reste à faire : alimentation électrique de la station et de la pompe de relevage.

Les Points d'Apports Volontaires vont être déplacés de la place de l'église, à côté de la station. Une plateforme doit être réalisée au moyen d'un compactage et de l'émulsion, à gauche de la station (selon les contraintes définies par le SMIRGEOMES) ou à droite de la station, si cela est plus judicieux.

L'éclairage est posé et le câblage est fait. Il est remarqué que les prises guirlandes sont petites en taille, et sont basses. L'armoire de commande sera prête à fonctionner, après le passage du consuel. Deux points lumineux vont être acquis pour éclairer le chemin d'accessibilité, près du lavoir, car ceux-ci n'étaient pas prévus dans le devis initial d'ERS Maine.

A de nombreux endroits, les joints des tranchées des routes n'ont pas été faits. La route de Coudrecieux et la chemin de Trotte Souris seront repris dans les prochaines semaines.

## **REFLEXION COMICE 2013**

Le Comice agricole cantonal aura lieu en 2013 à Maisoncelles. Il va falloir bientôt trouver un thème, un lieu..., réactiver l'association.

Monsieur le maire propose d'organiser une réunion vers le 15-20 mai 2012 avec le Conseil Municipal, les agriculteurs de la Commune, le Président du comice cantonal.

## **8 MAI 2012**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs pour le buffet du 8 mai 2012

- à 10 € pour un repas adulte et
- à 5 € pour un repas enfant.

## FACTIONS ELECTIONS

### Bureau de vote 22 AVRIL 2012

<i>8H - 10H30</i>	<i>10H30 - 13H</i>	<i>13H - 15H30</i>	<i>15H30 - 18H</i>
BREBION	BOURNEUF	DROUET	FORGEARD
COEURET	LEBARBIER	DEROUIN	CRUCHET

### Bureau de vote 6 MAI 2012

<i>8H - 10H30</i>	<i>10H30 - 13H</i>	<i>13H - 15H30</i>	<i>15H30 - 18H</i>
FORGEARD	BREBION	DROUET	FORGEARD
LEBARBIER	BOURNEUF	DEROUIN	CRUCHET

## QUESTIONS DIVERSES

- Les problèmes électriques à la salle, notamment l'alimentation de l'estrade, sont dus à un manque d'ampérage.  
Le nécessaire a été fait auprès d'EDF, pour adapter l'ampérage.
- Assemblée générale association défense hôpital Saint Calais : 24 04 12.
- Les Aînés Ruraux du canton vont organiser cette année la réunion « Questions pour un après-midi » à Maisoncelles, le 16.11.12. La salle leur sera mise gracieusement à disposition. L'organisation est confiée aux Aînés Ruraux de St Mars de Locquenay.
- Le balisage des chemins de randonnée est fixé le jeudi 19 avril à 13h30.
- Les fleurs sont à commander prochainement et seront plantées le 5 mai.
- Prochain conseil municipal le 14 mai.

**La séance est levée à 22 H 45, après lecture de ce PV.**

**Ayant délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents.**